

Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 22 novembre 2021**, à **19h30'** en la cafétéria de la salle culturelle de Montegnée.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,

M. LEFEBVRE

Par le Collège,



Ordre du Jour

La Bourgmestre,

V. MAES

Ajout d'un point supplémentaire à la demande de M. DUFRANNE, du groupe ECOLO

PT 23 bis **DIVERS** - "Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime visant à favoriser l'utilisation de langes lavables pour les bébés".